

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 15/10/2025	N° DU PROCÈS-VERBAL 25036600																																																																							
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																								
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) majeure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD. 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVG,AVD. 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AV.																																																																								
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire		Défaillance(s) mineure(s) 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement																																																																								
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																										
N° D'AGRÈMENT : S013S227																																																																										
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																										
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																										
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																										
N° D'AGRÈMENT : 013S1572																																																																										
SIGNATURE : 																																																																										
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																										
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation																																																																								
GP-097-SE (F)	22/06/2023	22/06/2023																																																																								
Marque	Désignation commerciale																																																																									
RENAULT	CLIO E-TECH HYBRID																																																																									
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																								
VF1RJA00X71096748	M1	VP																																																																								
Type/CNIT	Énergie																																																																									
M10RENVPE00Y341	EH																																																																									
Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																										
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 113639		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																								
MENTIONS LÉGALES		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-1.6m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">1%</td> <td colspan="2">0%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">805daN</td> <td colspan="2">515daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>280daN</td> <td>260daN</td> <td>175daN</td> <td>185daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">8%</td> <td colspan="2">6%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>280daN</td> <td>260daN</td> <td>175daN</td> <td>185daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="4">68%</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Emissions à l'échappement :</td> </tr> <tr> <td colspan="5">CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.026</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-2.4%</td> <td colspan="3">-3.6%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-1.6m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		0%		Forces verticales :	805daN		515daN		Frein de service :					Forces de freinage :	280daN	260daN	175daN	185daN	Déséquilibre (<20%):	8%		6%		Forces de freinage (efficacité) :	280daN	260daN	175daN	185daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	68%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.026					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.4%	-3.6%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																							
	G	D	G	D																																																																						
Ripage (-8 à + 8m/km):	-1.6m/Km																																																																									
Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		0%																																																																							
Forces verticales :	805daN		515daN																																																																							
Frein de service :																																																																										
Forces de freinage :	280daN	260daN	175daN	185daN																																																																						
Déséquilibre (<20%):	8%		6%																																																																							
Forces de freinage (efficacité) :	280daN	260daN	175daN	185daN																																																																						
Taux d'efficacité (≥ 58%):	68%																																																																									
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%																																																																										
Emissions à l'échappement :																																																																										
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.026																																																																										
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.4%	-3.6%																																																																								
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.																																																																										